

CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AUX PRÉSIDENTS DE LIGUES VENDREDI 22 OCTOBRE 2021

Membres présents	AVELOT Maryvonne, BAUDRAND Jacky, BOISSIERE Daniel, COSSET Anne, CORDIER Yves, DE JAEGHERE Laurence, DESMET Joelle, DIZIER Séverine, DUPONT Anne Charlotte, EDELGA Fanny, FALL Maimouna, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, GROSSETETE Catherine, HAY Nicolas, KIRCHEN Fatima, LEGRAND Christophe, LEHAIR Agnès, LEROY Jacques, MENTRE Loic, MERLE Audrey, MOUSSEL René, PARIS Jérôme, POAS Apolline, POAS Apolline, PRIVAT Emmanuel, SAEZ Eric, SERRANO Didier, VIALAT Jean-Philippe.
Invités à titre consultatif	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard, ZIMMER Stéphane
Absents/ excusés	BOULEMAR Brigitte, CHABANNES Emmanuel, COURPRON Alain (invité, Président de la Commission Nationale Financière), DESMET Joelle, FRIZZA Dominique, GAUTHIER Valérie, LAPARADE Jacques, LESCURE Philippe, PIVETEAU Brice

Conformément aux dispositions prévues par les statuts fédéraux adoptés par l'AG du 17 avril 2021 :

- *2.3.1.3.3. Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.*
- *2.3.1.3.4. Le Conseil d'Administration délibère, sauf dispositions particulières, à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.*
- *2.3.1.2.5. Les fonctions des administrateurs prennent fin :*
(...)
 - *Par anticipation de manière individuelle :*
(...)
Lorsque l'intéressé ne remplit plus les conditions d'éligibilité applicables ;
Si l'intéressé a, sans excuse valable, manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI..
Dans ces conditions, et hors cas de décès mettant automatiquement fin au mandat, il est déchu de son mandat par constat du Conseil d'Administration.

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Point budgétaire 2
2. Modification des statuts types des Ligues Régionales 3
3. Date et lieu de l'AG : visio le jeudi 28 avril 2022 de 18h00 à 22h00 3
4. Information regroupement à Boulouris 07, 08 et 09 janvier 2022 4

1. Point budgétaire

Le point budgétaire est présenté :

SECTEUR	LIBELLE	CHARGES PREVISIONNELLES AG DU 17 AVRIL 2021	CHARGES AU 15/10/2021	CHARGES ESTIMEES AU 31/12/2021	RECETTES PREVISIONNELLES AG DU 17 AVRIL 2021	RECETTES AU 15/10/2021	RECETTES ESTIMEES AU 31/12/2021
TOTAL	TOTAL	6 846 967 €	4 768 119 €	6 656 302 €	6 546 966 €	5 773 158 €	6 497 685 €
ADHESIONS	sous-total	336 100 €	299 509 €	318 681 €	3 424 963 €	3 310 375 €	3 457 897 €
DTN	sous-total	2 474 645 €	1 484 418 €	2 340 512 €	1 779 400 €	1 376 202 €	1 793 934 €
RH	sous-total	1 338 043 €	1 008 202 €	1 240 000 €	88 400 €	88 506 €	85 400 €
P VIE SPORTIVE	sous-total	610 072 €	542 124 €	621 250 €	187 985 €	140 677 €	145 500 €
COM-MARK	sous-total	425 159 €	313 379 €	544 572 €	201 804 €	116 924 €	272 073 €
SIEGE	sous-total	543 124 €	542 422 €	585 415 €	0 €	9 663 €	10 000 €
P GOUVERNANCE	sous-total	408 818 €	150 952 €	287 068 €	264 414 €	109 326 €	110 880 €
P TERRITOIRES	sous-total	28 785 €	0 €	28 785 €	0 €	0 €	0 €
P DEVELOPPEMENT	sous-total	21 100 €	10 901 €	21 100 €	0 €	0 €	0 €
P HAUT NIVEAU	sous-total	36 880 €	8 027 €	36 880 €	0 €	21 483 €	22 000 €
P RESP SOCIALE	sous-total	22 240 €	3 254 €	30 040 €	0 €	0 €	0 €
COM. INDEPENDANTES	sous-total	2 000 €	0 €	2 000 €	0 €	0 €	0 €
FONDS SOUTIEN	sous-total	600 000 €	404 929 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €	600 000 €
TOTAL	TOTAL	6 846 967 €	4 768 119 €	6 656 302 €	6 546 966 €	5 773 158 €	6 497 685 €
	BALANCE	-300 000 €	1 005 039 €	-158 618 €	-300 000 €	1 005 039 €	-158 618 €

Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 17 avril 2021 a validé un budget déséquilibré de -300.000€. A ce jour, les prévisions de consommation budgétaire au 31/12/2021 présentent une balance négative de 158 615€. Cette balance est néanmoins à relativiser car, comme chaque année, il y a plusieurs inconnues qui peuvent impacter ces données fortement, à la hausse ou à la baisse :

- les recettes liées au pass compétition : les estimations sont basées sur les renseignements remontés par les ligues, certaines données sont manquantes à ce jour
- le niveau de consommation des lignes pilotées par la DTN dans le cadre du programme d'actions validé par l'ANS
- le montant éventuel des subventions à reporter en fonds dédiés
- le niveau de consommation des lignes budgétaires des pôles / commissions / missions ...

2. Modification des statuts types des Ligues Régionales

Des propositions de modification des statuts types des ligues régionales, complémentaires à celles déjà validées par le Conseil d'Administration du 17 mars 2021, sont soumises aux membres du Conseil d'Administration :

- 2.1.2.4. correction orthographe
- 2.1.2.7. 1° : mise en cohérence avec l'article 2.1.2.2., l'AG de ligue doit se tenir au plus tard 3 semaines avant l'AG fédérale
- 2.1.2.7. 6° : proposition de suppression de l'obligation de "nommer chaque année un Contrôleur aux Comptes chargé de vérifier la bonne tenue de la comptabilité et un suppléant" dans la mesure où le point 3.2 des statuts prévoit l'obligation de confier à un Expert-Comptable une mission de présentation des comptes annuels (clôture des comptes annuels, réalisation du bilan, du compte de résultat et des annexes, validation de la cohérence des éléments analysés).
- 2.1.2.8. ajout d'un mot (...) ayant **pour** mission (...)
- 4.1. correction orthographe
- 7. proposition de suppression du chapitre DISPOSITIONS TRANSITOIRES (POUR LES NOUVELLES LIGUES) car sans effet depuis le 01/01/2021
- Annexes : Table d'autorité
 - correction orthographe
 - suppression de la nomination d'un contrôleur aux comptes

Les membres du CA adoptent ces propositions à l'unanimité.

Les statuts types actualisés seront transmis aux ligues régionales pour adoption à leur prochaine Assemblée Générale.

3. Date et lieu de l'AG : visio le jeudi 28 avril 2022 de 18h00 à 22h00

Il est proposé d'organiser la prochaine assemblée générale fédérale le **jeudi 28 avril 2022, en visioconférence, de 18h00 à 22h00**. Un congrès fédéral, véritable temps de travail et d'échange sera organisé en présentiel postérieurement.

Les membres du CA adoptent cette proposition.



4. Information regroupement à Boulouris 07, 08 et 09 janvier 2022

Un Conseil d'administration ouvert aux Présidents de Ligues, aux Présidents de Commissions et Chargés de Mission est en cours de planification le weekend des 8 et 9 Janvier 2022. Il se tiendra au Creps de Boulouris où l'équipe de France Olympique et Paralympique de Triathlon. La soirée du 8 Janvier sera support de la célébration des athlètes ayant participé aux JOP de Tokyo.

Les programmes précis des rencontres du weekend n'étant pas arrêtés à ce stade, l'ensemble des éléments sera transmis dans les meilleurs délais.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général